

MAISON DE RETRAITE
RUE DES REMPARTS
59570 BAVAY

Tel : 03.27.63.12.01

Fax : 03.27.63.04.31

ehpad.villasenecta@wanadoo.fr

Le 15 octobre 2017

CONSEIL DE VIE SOCIALE DU 12 OCTOBRE 2017

Résidents présents : Mmes Alibert, Cornu, Baudez, Mascrez, Blanchard, Meurant, Bulat, Carlier, Boucher, Lemoine, Delvallée, Hiroux, Alhant, Verhaeghe, S. Masson, Menaldo, Bailleux, Bar, Breda, Troyon, Lenne, Foucart, Viviano, Parent, Boriziuck, Ribeaucourt, N. Masson, Leleu, Vreck.

Mrs Philippe, Boutoille, Jacmin, Coulon.

Monsieur QUINZIN, Président du CVS, ouvre la séance à 10 h 00. Il remercie les Résidents, le Directeur et le personnel venus assister en nombre à cette réunion, signe de l'implication de tous dans la vie de l'Établissement. Cela prouve surtout que le fait de permettre à tous de participer est le symbole d'une vraie démocratie participative et d'un vrai droit d'expression.

Monsieur BERTIAUX fait remarquer que le CVS est un lieu d'échange et bien que cette instance ait des représentants élus, chacun a le droit de s'exprimer sur le sujet qui lui semble important d'évoquer. Par ailleurs, chacun peut solliciter le Directeur et son équipe à n'importe quel moment.

Le CVS a été mis en place en 1995 mais cette instance n'était pas obligatoire à l'époque. Malgré tout, le CVS s'est toujours réuni 4 fois par an car c'est le moyen de discuter, et d'échanger sur les choses positives et les axes d'amélioration.

Monsieur QUINZIN ajoute qu'il est régulièrement présent au sein de l'établissement et qu'il est à votre écoute. Néanmoins, il constate qu'il y a peu d'information à remonter car Monsieur BERTIAUX reste disponible pour chacun à tout moment.

A l'occasion de la réunion de ce jour, les points suivants seront abordés :

- 1- Résultats de l'enquête qualité 2017
- 2- Points divers

1- Résultats de l'enquête qualité 2017

Cette enquête a lieu 1 fois par an auprès des Résidents et a pour objet de recueillir vos remarques et vos suggestions concernant la vie dans l'établissement car il est important de connaître votre avis. Cette année, l'enquête a été conduite par Mesdemoiselles Effie SENECAILLE (étudiante en licence de droit) et Lucie DJENADI (étudiante en master 1 ILLIS) courant juillet.

L'étude est toujours réalisée par une personne extérieure à l'établissement et les questionnaires sont anonymes. Ils sont examinés en toute honnêteté et en toute transparence.

Cette enquête est à la disposition de tous dans les étages et toute personne qui en ferait la demande

peut obtenir un exemplaire.

Monsieur BERTIAUX rappelle à l'assemblée qu'il n'est pas besoin d'attendre l'enquête de satisfaction pour exprimer son contentement ou mécontentement. Mais celle-ci reste un bon moyen de recueillir l'ensemble des témoignages afin d'y dégager les axes d'amélioration et d'y apporter les solutions.

Toutes les remarques sont prises en compte dès qu'elles sont avérées.

Monsieur BERTIAUX précise que toutes les remarques seront vues avec l'équipe pour mettre en place les mesures utiles et adaptées. L'intérêt de cette étude est de mettre en place des actions afin d'améliorer encore la qualité et le nombre de nos prestations.

Au moment de l'étude, 67 Résidents étaient présent : 48 ont répondu à tout le questionnaire et les autres Résidents partiellement (car incapacité de comprendre, répondre, analyser).

Afin de préserver la confidentialité, les questions ont été posées individuellement et à l'écart des autres Résidents et du personnel.

L'enquête a été subdivisée en plusieurs parties décrites ci-après ;

➤ **L'accueil**

- Comment accueillons-nous les futurs Résidents de la Villa Senecta ?

Tout d'abord, si la personne a la capacité de se déplacer, nous lui suggérons de venir visiter l'établissement avec ses proches avant de définir son choix après avoir visité plusieurs établissements.

Si toutefois la personne ne peut se déplacer, Frédéric KNOCKAERT se rend au domicile ou au lieu d'hospitalisation afin de discuter de la vie dans l'établissement, montrer des photos, rassurer la personne.

Tout cela démontre que la personne âgée est attendue. D'ailleurs, la majorité des Résident souligne que le premier contact avec l'EHPAD a été bon.

70 % des Résidents indiquent que ce sont leurs proches qui se sont occupés des démarches pour l'entrée au sein de l'EHPAD. Pour 10%, c'est leur médecin traitant.

3 documents sont remis à l'entrée :

- livret d'accueil
- Règlement de fonctionnement
- Contrat de séjour

Cependant, 96 % des Résidents n'ont pas le souvenir de ces documents. C'est une obligation réglementaire que l'établissement respecte au quotidien, lors de chaque nouvelle entrée.

- les Résidents ont-ils choisi d'entrer en maison de retraite ? Si oui, dans laquelle ?

Cette question, entre autres, sera évoquée lors d'un colloque à Bouchain courant janvier.

Bien évidemment, 1 personne sur 2 considère qu'elle a été « contrainte » d'entrer en maison de retraite compte-tenu de son état de santé et/ou de dépendance. Néanmoins, elle trouve « normal » d'y séjourner et ne se sent pas « en prison ». Les Résidents ont choisi la maison de retraite dans laquelle ils voulaient vivre.

L'EHPAD de Bavay fait partie des 5 EHPAD sur le Nord Pas-De-Calais à accueillir le plus de dépendance et de poly pathologie. Néanmoins, la durée moyenne de séjour à Bavay peut être jusqu'à 3 fois plus longue qu'ailleurs ; preuve qu'il y fait bon vivre !

➤ La qualité des soins

- l'aide à la toilette

Chaque Résident bénéficie d'une aide pour la toilette, selon son besoin.

Par ailleurs, les Résidents prennent régulièrement un bain dans la baignoire thérapeutique, ce qui détend et permet aux soignants de relever toute anomalie qu'ils pourraient repérer sur le corps de chacun.

En majorité, les Résidents sont satisfaits de l'aide apportée à la toilette.

2 personnes se sont plaintes ; « il y a trop de savon quand on fait ma toilette ».

« Je n'aime pas la toilette car c'est une atteinte à mon intimité » ; cela est compréhensible. C'est pourquoi les Résidents peuvent demander à être accompagnés par un soignant ou une soignante. Le personnel est formé à la manière de prendre en soins afin que ce moment soit le mieux vécu possible.

On incite les personnes à faire un minimum leur toilette elles-mêmes pour qu'elles conservent autonomie et dignité. Néanmoins, certains Résidents n'apprécient pas et souhaiteraient que leur toilette soit 100% réalisée par les soignants.

- la prise en soin

« On est satisfait des soins car on sait toujours ce qu'on va nous faire » : la totalité des Résident confirme cela.

- L'appel-malade

Une Résidente sonne régulièrement la nuit, à plusieurs reprises, pour demander l'heure etc... cela peut être problématique dans l'organisation du travail des aides-soignantes de nuit et la prise en charge auprès des autres Résidents.

Il est utile de rappeler que l'appel-malade doit être utilisé en cas de nécessité avérée ; 70 Résidents séjournent à l'EHPAD donc il faut pouvoir être disponible pour chacun au plus vite et pour de vraies nécessités.

Certains Résidents considèrent qu' « on attend longtemps pour avoir de l'aide » ; il faut savoir que l'EHPAD dispose d'un outil informatique permettant de déterminer le temps d'attente entre l'appel et la venue d'un soignant, l'heure de l'appel et la chambre d'où provient l'appel. Le personnel acquitte lorsqu'il arrive dans la chambre. Il a été constaté que le temps d'attente moyen est de 1.5 minutes, ce qui est faible.

Cela peut sembler long pour certains dans certaines situations mais rappelons qu'il faut s'occuper de 70 Résidents et que beaucoup de sollicitations arrivent en même temps, notamment au moment du repas où tout le monde veut remonter sans sa chambre en même temps.

- les lever et coucher

Il n'y a pas de souci particulier rencontré.

Quelques personnes se plaignent du temps long entre le lever et le petit-déjeuner. Cela s'explique par le fait que les soignants aident à la toilette et à l'habillage afin que chacun soit apprêté pour descendre prendre le petit-déjeuner. De plus, tout le monde veut descendre en même temps, ce qui peut expliquer que certains Résidents s'impatientent.

- La prise des médicaments lors du repas

Les médicaments sont donnés au fur et à mesure que les gens descendent à table.

Exception faite pour certains Résidents, après concertation avec le médecin coordonnateur, pour que les médicaments leur soient donnés en fin de repas. Sinon, ces Résidents quittent la table seulement au bout de quelques minutes sans prendre la totalité du repas.

- Le cabinet médical

8 Résidents préfèrent voir leur médecin traitant au cabinet médical plutôt que dans leur chambre.

Tout le monde est satisfait du choix de son médecin et de l'horaire de passage.

Rappelons que le médecin ne peut plus passer tous les 15 jours comme avant, ce qu'appréciaient de nombreux Résidents. La réglementation exige désormais un passage par trimestre dans le cas d'un simple renouvellement d'ordonnance. Même pour un renouvellement, il n'est pas exigible de voir le patient.

- Les séances de kinésithérapie

Seules 2 personnes ne les apprécient pas ; elles n'aiment pas les massages.

Quant aux actes de kinésithérapie prescrits par le médecin, ils ne constituent pas des actes de confort mais de soin donc on ne peut s'y soustraire et à l'inverse, on ne peut s'en voir prescrits si le besoin thérapeutique n'est pas avéré.

- Les soins de pédicurie

Ces soins répondent à une exigence médicale ; c'est pourquoi les aides-soignantes s'occuperont des soins de base et les problèmes plus graves ainsi que les personnes diabétiques seront soignés par les pédicures.

Ce n'est pas à l'EHPAD de faire le choix du pédicure pour le Résident, mais de mauvaises habitudes étaient prises d'orienter les personnes vers la seule pédicure de Bavay. De plus nous avons eu de nombreuses plaintes sur la prise en soin.

Aujourd'hui, les pédicures sont plus nombreux sur le secteur et le Résident pourra librement choisir.

- Les ambulances

3 Résidents ne sont pas satisfaits ; « l'ambulancier nous ramène mais nous laisse là... »

Monsieur BERTIAUX incite les proches des Résidents, pour certains eux-mêmes retraités, à accompagner leur proche en consultation par leurs propres moyens afin d'éviter des transports en ambulance qui sont au demeurant fort coûteux pour la Sécurité Sociale. Il s'agit de raisonner plus globalement et de se dire que des économies réalisées sur les transports ambulance pourraient permettre d'abonder les dotations de fonctionnement au bénéfice des EHPAD. En effet, si beaucoup d'argent est dépensé en transport ambulance, c'est autant que l'on ne peut dépenser pour autre chose.

- Les consultations extérieures

Elles sont organisées par les infirmiers de l'EHPAD.

100 % des Résidents sont satisfaits.

➤ **Le personnel**

- 2/3 des Résidents affirment avoir été présentés au personnel ou les agents se sont eux-mêmes présentés.

- Se pose le problème de l'absence de nom sur les blouses des agents : certains Résidents s'en plaignent mais dans le même temps ils disent ne pas savoir lire le nom. On peut donc s'interroger sur leur utilité, d'autant que cette disposition n'est obligatoire qu'à l'hôpital. Si la question persiste, nous projeterons de fournir des badges à clipser.

- Pour 96 % des Résidents, le personnel est aimable.

Bien que le métier de soignant soit très exigeant, éprouvant physiquement et psychologiquement, il faut bien évidemment être aimable en toute circonstance malgré la charge de travail, les insultes même parfois. Monsieur BERTIAUX félicite le personnel pour sa patience, son travail, son amabilité, sa disponibilité.

Malheureusement, il peut survenir quelques dérapages ; « 2 personnes n'étaient pas polies, mais les autres sont très gentilles ».

Il peut arriver que des agents réagissent mal et dans ce cas il est mis un terme à leur contrat car toute maltraitance physique ou verbale est inexcusable.

- Les Résidents ont aussi été interrogés sur le temps que prennent les soignants pour leur parler. 94 % des Résidents se disent satisfaits bien que « le personnel soit débordé ».

Certaines remarques étaient plus négatives :

« Elles ne prennent pas le temps de me parler car je ne parle pas bien et elles ne me comprennent pas ».

« Je sais que certains agents sont contraints et forcés de s'occuper de moi ».

« J'aimerais que quelqu'un me fasse marcher » ; les soignants aident à la marche pour aller au repas. Mais l'aide à la marche est du ressort des kinés qui l'assurent au quotidien dans le cadre de leur consultation.

- La même réflexion revient de manière récurrente ; « il faudrait plus de personnel le matin, le soir et les week-ends, ce ne sont pas des robots ».

Malheureusement, nous devons respecter le cadre réglementaire et budgétaire imposés par les autorités ; nous ne pouvons pas augmenter à outrance le prix de journée, ni embaucher autant d'aides-soignantes qu'on le souhaiterait.

De plus, le niveau de dépendance de la Villa Senecta est l'un des plus élevé du Département et cela induit une prise en charge plus importante de la part des soignants qui prennent davantage de temps avec le Résident.

Nous offrons aussi des prestations supplémentaires, comme le linge, distribué 2 fois par semaine et cela nécessite du personnel. Certains Résidents estiment que recevoir son linge propre 2 fois par semaine est insuffisant.

- « Il n'y a pas assez d'agents le dimanche midi ».

Le fait est que la charge de travail ce jour est beaucoup plus importante pour les agents dans la mesure où de nombreuses familles viennent déjeuner avec leur proche ; il peut donc y avoir jusqu'à plus d'une dizaine de personnes supplémentaires ce jour.

Bien que récemment nous ayons fixé dans le règlement de fonctionnement qu'il ne pouvait y avoir

plus de 5 invités par Résident, il n'en reste pas moins que beaucoup de familles viennent le dimanche et la charge de travail s'en ressent. C'est pourquoi Monsieur BERTIAUX suggère aux familles des Résidents qui pour la plupart sont eux-mêmes retraités de venir déjeuner plutôt en semaine afin de répartir la charge de travail supplémentaire.

A titre d'information, une aide-soignante représente 39 000 € par an, charges comprises. Cela représente 1.58 € supplémentaire par jour et par Résident. Mais compte-tenu des sollicitations et remarques, on pourrait considérer qu'il faudrait embaucher entre 5 et 10 aides-soignantes en plus donc à terme, si le prix de journée augmentait d'autant, de nombreuses personnes ne pourraient plus payer leur hébergement en maison de retraite.

- Aujourd'hui, 5 CAE et 1 emploi avenir sont embauchés, ce qui représente 3.5 postes à temps complet. Malheureusement, des dispositions gouvernementales vont être prises en 2018 qui ne nous permettront plus de renouveler leur contrat. Il va falloir pallier cette réduction de personnel également mais nous ne pourrons pas recruter 3.5 temps plein supplémentaires. Nous cherchons toutes les solutions possibles pour résorber cette contrainte.

- « Le dimanche il n'y a pas d'infirmier » ; il y a bien un infirmier en poste le dimanche matin. Par ailleurs, il n'y a pas d'infirmier en poste la nuit et cela ne pose pas de problème pour autant. C'est une organisation qui a été réfléchiée en fonction des besoins et des moments où ils se présentent nécessitant la présence d'un infirmier.

- Le tutoiement envers les Résidents est interdit, même si certains le souhaiteraient.

- 22 Résidents affirment connaître la psychologue. Elle intervient auprès des Résidents et du personnel.

➤ **La qualité de vie**

- Il n'existe pas d'horaires de visite à la Villa Senecta, contrairement à d'autres établissements où il n'est pas possible de rendre visite à ses proches le matin ou parfois, le portail reste clos toute la journée et les visiteurs doivent sonner pour entrer.

La seule limite posée par la Villa Senecta, dans un souci de prise en soin du Résident, est de permettre les visites jusqu'à 18h30 afin que les Résidents puissent ensuite s'installer en salle à manger pour le repas.

- Le courrier est remis chaque midi en salle à manger. La majorité des Résidents approuve, sauf 2 Résidents qui souhaiteraient qu'on leur apporte dans leur chambre.

- La totalité des Résidents constate que leur chambre est très bien entretenue. 3 Résidentes souhaitent faire leur ménage elles-mêmes ; cela est permis bien sûr car elles peuvent ainsi préserver leur autonomie. Quant aux soignants, ils font un grand ménage de leur chambre régulièrement.

- 80 % des Résidents connaissent l'espace détente et ce qui leur est proposé (jacuzzi, massages non thérapeutiques, soins esthétiques). Odile a suivi une formation socio-esthétique afin de permettre au plus grand nombre de venir en profiter.

- La quasi-totalité des Résidents considère que le linge est bien entretenu et qu'il est rendu rapidement, sauf pour 2 personnes. Il faut aussi rappeler que le linge délicat ne peut être traité (soie, fourrure, « Damart »).

- La majorité des Résidents trouve l'équipement extérieur agréable. Pour certains d'entre eux, le regret est qu'on ne les accompagne pas assez dehors. C'est pourquoi Monsieur BERTIAUX répète ce

qu'il a déjà eu l'occasion de souligner lors des précédents CVS ; il serait souhaitable que les proches rendant visite aux Résidents les accompagnent à l'extérieur par beau temps au lieu de rester à l'intérieur.

Par ailleurs, le personnel n'a pas le temps d'accompagner chaque Résident dans le jardin ; c'est pourquoi les personnes extérieures qui se porteraient volontaires pour accompagner les Résidents sont les bienvenues.

Un terrain de pétanque est sorti de terre en 2016 ; peu de personnes se disent intéressées pour jouer, néanmoins beaucoup de Résident veulent y participer en tant que spectateur.

Pour conclure sur cette enquête, on constate que les Résidents sont globalement très satisfaits de leur environnement et de leur mode de vie au sein de la Villa Senecta.

Très peu de demandes de changement ont été relevées. A titre d'exemples ;

« J'ai demandé à manger de la blanquette »

« J'ai demandé à changer de table car la personne à côté de moi ne m'intéresse pas »

« On me donne mes cachets trop tard le soir »

« On me donne toujours mes médicaments en dernier »

« Je voudrais pouvoir ouvrir ma fenêtre en grand »

A propos de cette dernière remarque, rappelons que nous avons l'obligation en tant qu'établissement d'hébergement de poser un entrebâilleur aux fenêtres afin d'éviter tout risque de défenestration.

De manière générale, les Résidents s'entendent bien entre eux, il existe même une forme d'entre-aide et de compréhension bien que nous soyons tous différents, avec des pathologies à gérer bien différentes également.

➤ **L'animation**

Myriam a toute latitude pour organiser l'animation de la Résidence.

Elle sollicite aussi les Résidents au quotidien pour répondre au mieux à leurs attentes ; elle est très disponible et à l'écoute.

La semaine bleue qui vient de s'achever a été un succès, en termes d'amusement et de variété dans les animations. Elle s'est clôturée par un repas d'automne tout aussi réussi.

Les Résidents sont en grande majorité satisfaits de l'animation et ils sont nombreux à y participer.

Les Résidents apprécient beaucoup qu'on les sollicite pour participer aux animations ; « ils viennent me chercher à chaque fois pour participer à l'animation ».

- L'après-midi cinéma est aussi un moment apprécié de manière générale. Les programmes les plus demandés sont les concerts et les comédies musicales.

Certains Résidents ont reproché de ne pas avoir connaissance de l'existence de la salle de cinéma. D'autres regrettent qu'il y fasse « trop noir », que le son soit « trop fort ».

➤ **La restauration**

C'est un moment important et attendu pour beaucoup d'entre vous.

Des points positifs et négatifs ont été recueillis au sein de l'enquête ;

- Points positifs : « tout est bon », « j'aime tout », « il y a une bonne ambiance à table ».

Il y a peu de restriction alimentaire chez les Résidents, ce qui permet de privilégier le goût et la variété des plats.

- Points négatifs : « ce n'est pas toujours chaud (bien que nous respectons la réglementation en maintenant les repas à 60° grâce à des chariots chauffants).

Concernant les goûts, on constate la difficulté de satisfaire tout le monde à 100 %, comme dans toute collectivité. Les plats préférés seraient notamment les frites, les raviolis alors qu'à l'inverse autant de personnes n'aiment pas ces plats.

Les Résidents estiment que la vaisselle est propre. Monsieur BERTIAUX n'est pas toujours d'accord à ce sujet ; c'est pourquoi une réunion cuisine est prévue prochainement afin de faire le point sur la propreté des tables et de la vaisselle.

Une Résidente ajoute sur ce dernier point que « les tables restent parfois sales après le goûter en fin d'après-midi ».

Pour terminer sur ce point, Monsieur BERTIAUX rappelle que plusieurs commissions de menu ont lieu chaque année afin de discuter de vos attentes, de ce que vous aimez et aimez moins. Il est ressorti de l'enquête que la majorité des Résidents sont désormais satisfaits de l'assaisonnement par exemple. Certains Résidents souhaiteraient manger des pommes de terre au four et de la terrine de pâté. Ces points feront donc l'objet d'une prochaine commission de menu.

➤ **Le confort des Résidents**

- « J'ai mal aux fesses dans le fauteuil roulant ».

Rappelons que le fauteuil roulant est un moyen de déplacement uniquement ; c'est pourquoi les Résidents s'installent non pas en fauteuil roulant mais dans un bridge lorsqu'ils prennent leur repas à table.

« Ça n'est pas facile car j'ai toujours besoin d'aide pour me déplacer ».

- L'éclairage convient à la grande majorité des Résidents, bien que certains le trouvent trop fort mais cela est subjectif.

- « Il n'y a pas de volets aux fenêtres ». Comme cela a été rappelé lors d'autres CVS, pour des raisons de préservation du patrimoine, il nous est interdit d'apposer des volets aux fenêtres car nous sommes situés en face d'un rempart du 13^{ème} siècle et dans une zone de fouilles archéologiques. Néanmoins nous avons installé des rideaux occultants, ce qui permet de préserver la bonne température ambiante et de protéger de la lumière.

- Il a été relevé quelques cas de perte et/ou de vol ces derniers mois. Certains Résidents ont réellement perdu des effets personnels et d'autres ont cru qu'on les avait volé mais les objets étaient en fait égarés et ont été retrouvés.

Il y a bien sûr des réalités malheureusement parfois inévitables ; le vol peut exister car l'EHPAD est ouvert continuellement au public (agents, stagiaires, personnes extérieures, familles, professionnels de soins, écoliers etc...).

C'est pourquoi Monsieur BERTIAUX suggère aux Résidents et à leur famille de ne jamais laisser à vue de l'argent, des bijoux, des objets précieux. L'EHPAD ne porte pas la responsabilité en cas de perte et/ou de vol. L'EHPAD ne peut pas non plus abriter les objets des Résidents dans son coffre-fort qui reste à usage professionnel.

Le fonctionnement de l'EHPAD permet aux Résidents de ne jamais devoir avancer d'argent ; la solution est donc simple, il serait judicieux qu'il ne soit pas à leur disposition.

Toutefois, il ne faut pas hésiter à prévenir le Directeur ou les infirmiers en cas de problème de perte d'objet.

➤ **La politesse**

La totalité des Résidents trouve que le personnel est poli.

« Elles sont toutes adorables »

➤ **Vos petites phrases lors de l'enquête**

« On est gentil avec moi, je suis gentil avec eux »

« Les aides-soignantes veulent que je lève mes bras mais j'ai mal aux épaules et elles ne me croient pas »

« Elles sont polies »

« Le matin il faut être patient, elles sont sollicitées de partout »

« Je ne choisis pas la tisane, on me donne ce qu'il y a »

« Il y a une caméra dans ma chambre »

« Le médecin ne vient pas souvent »

« Le médecin ne vient qu'une fois par mois, j'aimerais en avoir un tout le temps pour moi »

« Je veux des séances de kiné »

« Je n'ai pas choisi mon pédicure »

2- Points divers

- Vaccination antigrippale

Chaque année, la vaccination antigrippe a lieu la première semaine de novembre. Les médecins traitants ont programmé leur date pour vacciner leur patients Résidents.

La vaccination est un choix et non une obligation. Mais il convient de rappeler que ce vaccin nous protège d'une maladie qui peut s'avérer mortelle et nous protège contre la contagion des autres.

Les Résidents ayant reçu un courrier de vaccination doivent le remettre à Valentin-infirmier référent pour les vaccins-

Il faut se souvenir du drame vécu dans un EHPAD de Lyon en janvier dernier où plusieurs dizaines de Résidents avaient trouvé la mort du fait d'une campagne de vaccination beaucoup trop tardive. A cette même période, la Villa Senecta comptait 100% de Résidents protégés de ce virus soit par vaccination, soit par homéopathie.

La Villa Senecta va encore plus loin dans la démarche de vaccination car il est plus que souhaitable d'inciter l'ensemble du personnel à se faire vacciner. C'est pourquoi une demi-journée de congés supplémentaire sera octroyée aux agents se faisant vacciner. Un agent malade, c'est au minimum 5 jours d'arrêt donc le fonctionnement de l'établissement a tout à y gagner.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h10.

Joël BERTIAUX
Directeur